



Public Visé :

Tout public

Les salles de formation sont accessibles aux personnes à mobilité réduite et aux personnes en situation de handicap.

Quel que soit votre type de handicap, nous vous dirigeront vers notre référent "Handicap" afin de vous proposer la meilleure alternative.

Prérequis :

- Être majeur
- Être en possession du numéro d'autorisation préalable ou provisoire délivré par le CNAPS (Livre VI du Code de la sécurité intérieure)

Niveau de français minimum : niveau B1 du Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (CECRL)

Durée : 175 hors examen

113 HEURES EN PRESENTIEL

62 HEURES A DISTANCE

Notre formation est conforme aux nouvelles dispositions prévues dans l'Arrêté du 1er septembre 2025 portant cahier des charges applicable à la formation initiale aux activités privées de sécurité et aux activités de recherches privées

Modalités d'accès et contact :

L'offre de formation vous sera transmise dans un délai de 3 jour ouvré après une prise de contact

Dès que les modalités sont définies, une convention vous sera envoyée pour un retour signé à l'organisme de formation. Dès réception de la convention une convocation avec les dates d'entrée en formation vous sera retourné.

PROGRAMME

THÈME	PARTIE	OBJECTIFS pédagogiques généraux	OBJECTIFS pédagogiques spécifiques	DURÉE minimale	Réalisable à distance
Module juridique	Environnement juridique de la sécurité privée	Connaître le livre VI du code de la sécurité intérieure	Maîtriser : - le contexte et la logique du livre VI ; - l'architecture d'ensemble ; - les conditions d'accès à la profession (moralité et aptitude professionnelle) ; - le principe d'exercice exclusif ; - le principe de neutralité ; - la détention et usage des armes ; - le port des uniformes et insignes ; - les dispositions visant à éviter la confusion avec un service public et sanctions (avec cas concrets) ; - les spécificités des services internes ; - le régime de la carte professionnelle et les téléservices ;	4 heures	OUI

			- les sanctions afférentes au non-respect de ces dispositions.		
		Connaître les dispositions utiles du code pénal	Maîtriser les concepts de légitime défense, de faits justificatifs comme l'état de nécessité, d'atteinte à l'intégrité physique et à la liberté d'aller et venir : - les conditions légales de rétention d'une personne avant mise à disposition des forces de police ; - la non-assistance à personne en danger ; - l'omission d'empêcher un crime ou un délit ; - l'usurpation de fonctions ; - l'atteinte aux systèmes de traitement automatisé ; - l'appropriation frauduleuse ; - le fonctionnement des juridictions pénales.	3 heures	OUI
		Application de l' article 73 du code de procédure pénale	Savoir respecter les conditions d'interpellation de l' article 73 du code de procédure pénale .	2 heures	OUI

		Maîtriser les garanties liées au respect des libertés publiques	Connaître la législation relative : - au respect de la vie privée ; - au respect du droit de propriété ; - aux juridictions civiles ; - à la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL).	1 heure	OUI
		Connaître les principes de la République française	Connaître : - les principes de la République notamment la liberté, l'égalité, la fraternité, la laïcité, la non discrimination, la liberté de conscience, la prévention de la violence et le respect de la dignité de la personne humaine ; - les symboles de la République (devise, emblème national, hymne national) et le respect qui leur est dû ; - l'Etat de droit et le respect de l'ordre public.	3 heures	OUI
		Respecter la déontologie professionnelle	Respecter : - le secret professionnel ;	4 heures	OUI

			- les principes déontologiques. Etre averti sur les marchandages et les sanctions spécifiques associées.		
Module stratégique	Gestion des premiers secours	Savoir mettre en œuvre les gestes élémentaires de premier secours conformément à la réglementation en vigueur éditée par l'INRS	Connaître : - le programme national du dispositif de formation sauvetage secourisme au travail de l'INRS ou premiers secours citoyen (PSC) ; - la conduite à tenir lors de premiers secours. Savoir alerter et secourir.	14 heures, dont 7 heures de mise en situation pratique	NON
	Gestion des risques et des situations conflictuelles	Savoir analyser les comportements conflictuels	Connaître : - les origines des conflits ; - les différents types de conflits ; - la stimulation et les motivations des conflits ; - les étapes d'un conflit ; - la prévention du conflit.	3 heures	OUI
		Savoir résoudre un conflit	Savoir : - traiter une agression verbale ; - gérer les émotions ;	2 heures	OUI

			- adopter des techniques verbales ; - intervenir par étapes ; - adopter une posture, un regard et une gestuelle adaptés.		
	Transmission des consignes et informations	Savoir transmettre des consignes	Savoir : - mettre en œuvre et transmettre des consignes écrites ou orales ; - transmettre des consignes permanentes, particulières ou ponctuelles ; - transmettre des consignes dans le cadre d'une intrusion, de malveillance, d'incendie d'accidents.	2 heures	OUI
		Réaliser une remontée d'informations	Savoir : - faire un compte rendu oral ; - faire un compte rendu écrit ; - faire un rapport.	3 heures	OUI

Versions Liens relatifs

- Replier

Annexe

○

ANNEXE III

FORMATION DES AGENTS EXERÇANT L'ACTIVITÉ DE SURVEILLANCE HUMAINE OU GARDIENNAGE

En sus des exigences posées à l'annexe II, pour l'obtention de la carte professionnelle autorisant l'exercice d'une activité consistant à fournir des services de surveillance humaine ou de gardiennage mentionnée au 1° de l'article L. 611-1 susvisé, la durée et le contenu de la formation initiale sont fixés comme suit :

THÈME	PARTIE	OBJECTIFS pédagogiques généraux	OBJECTIFS pédagogiques spécifiques	DURÉE minimale	Réalisable à distance
Module juridique	Environnement juridique de la sécurité privée	Connaître le livre VI du code de la sécurité intérieure et la convention de branche	Connaître : - les sanctions afférentes au non-respect des dispositions du livre VI du code de sécurité intérieure ; - la convention collective nationale de la branche Prévention Sécurité. Savoir mettre en œuvre ces dispositions du code de sécurité intérieure.	2 heures dont 1 heure de mise en pratique	NON
		Connaître les dispositions utiles du code pénal	Etre capable de justifier de ses actions en se référant au cadre légal dans lequel elles	2 heures	OUI

			s'inscrivent (notamment concept de légitime défense).		
		Maîtriser les garanties liées au respect des libertés publiques et privées	Etre capable de justifier de ses actions en se référant à ces dispositions.	1 heure	OUI
Module gestion des risques	Gestion des risques, connaissance des vecteurs d'incendie	Evaluer les risques professionnels Situer le risque industriel majeur au sein des installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) Adapter le rôle et les missions de l'agent de sécurité aux particularités d'un site industriel afin de répondre aux exigences spécifiques Etre capable d'identifier les risques particuliers liés à la manipulation et au stockage de produits dangereux	Connaître les obligations réglementaires en matière d'évaluation des risques professionnels : - l'évaluation des risques professionnels ; - le document unique ; - les obligations de l'employeur ; - les principes généraux de prévention ; - les obligations des employés ; - les plans de prévention. Connaître : - la notion d'installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) ; - les installations classées SEVESO (historique et implication réglementaire) ;	7 heures	OUI

			- l'organisation de la réponse de sécurité civile (ORSEC) et les différents plans d'intervention ; - les matériels de protection adaptés aux risques industriels ; - le port des équipements de protection individuelle ; - les équipements de protection et moyens d'intervention collectifs ; - notion de système global harmonisé (SGH). - la classification CLP (classification labelling packaging) ; - les contraintes des zones à atmosphère explosif (ATEX).		
		Initiation au risque incendie	Savoir appréhender le phénomène de l'incendie (causes, naissance...) et sa propagation. Connaître : - les risques et des effets de l'incendie sur l'homme ; - les mesures de prévention et particulièrement de celles concernant la sécurité des travaux par point chaud ;	7 heures dont 3 heures de mise en situation pratique	NON

			- les consignes spéciales et particulières ; - les alarmes (composition, fonctionnement d'un système de détection incendie) ; - les consignes d'intervention ; - l'organisation de l'évacuation, modalités de déclenchement de l'alarme ; - la mise en sécurité des installations ; - la préparation de l'intervention des secours extérieurs (alerte et accueil des secours) ; - les rôles de chaque acteur et des moyens de protection propres à l'établissement ; - le fonctionnement des moyens de lutte contre l'incendie de première intervention. Savoir- faire : - exercice d'extinction sur feux à combustible réels permettant de prendre en compte les difficultés d'intervention selon les classes de feux avec les moyens de première intervention ; - intervention coordonnée de plusieurs équipiers.		
--	--	--	--	--	--

		Maîtriser la gestion des alarmes	Savoir : - maîtriser le processus de déclenchement d'une alarme intrusion ; - lire et exploiter une information émanant d'un clavier déporté d'alarme intrusion ; - gérer la levée de doute et les modalités d'alerte des forces de l'ordre ; - maîtriser les principes de gestion d'une alarme incendie ; - lire et exploiter une information émanant d'un système de détection incendie ; - évaluer les possibilités d'intervention ; - rendre compte à la hiérarchie ; - organiser l'accueil des secours et faciliter leur Intervention ; - identifier les possibilités de report d'alarme gestion technique centralisée ou gestion technique de bâtiment et leurs modalités d'exploitation.	7 heures dont 4 heures de mise en pratique	NON
--	--	----------------------------------	--	--	------------

		Protéger le travailleur isolé	Connaître : - les dispositions légales, réglementaires et conventionnelles visant à protéger un travailleur isolé. Savoir : - s'intégrer dans un système de protection de travailleur isolé (PTI) ; - identifier les différentes composantes d'un système PTI ; - maîtriser les possibilités de déclenchement d'un dispositif d'alarme de travailleur isolé (DATI).	2 heures dont 1 heure de mise en pratique	NON
		Sensibilisation au risque électrique	Connaître : - les effets du courant sur le corps humain ; - les modalités de formation et de processus d'habilitation. Savoir : - identifier les facteurs et les situations d'accident d'origine électrique ; - identifier l'origine de	2 heures	OUI

			l'électrification ; - analyser le risque électrique.		
	Prévention des risques terroristes (13 heures)	Définir les risques terroristes et connaître les différentes menaces terroristes	Savoir définir la menace terroriste et comprendre son mécanisme : - définition du terrorisme (les atteintes aux intérêts fondamentaux de la Nation et à l'autorité de l'Etat) ; - les différents types de terrorisme (Vigipirate) ; - historique du terrorisme moderne (liste des précédentes attaques) ; - méthodologie du terrorisme ; - motivation du terrorisme.	45 minutes	OUI
		Connaître les différentes menaces terroristes	Connaître les différents modes opératoires traditionnels : - attentats aveugles ; - attentats suicides ; - prises d'otages et exécution ; - attaques avec armes de guerre. Connaître les différentes menaces terroristes émergentes : - la menace de produits et	45 minutes	OUI

			matières nucléaires, radiologiques, biologiques, chimiques et explosives (NRBC- E) ; - la menace informatique.		
		Connaître les niveaux de risque associés	Comprendre le niveau de risque en France, rappel : Vigipirate, l'état d'urgence, l'état de guerre. Savoir ce qu'est une cible potentielle et comprendre pourquoi : - processus de raisonnement ; - sites sensibles, population ciblée.	1 heure	OUI
		Connaître les différents matériels terroristes	Savoir identifier et reconnaître les différents matériels utilisés par les terroristes : - armement (arme de poing, fusil d'assaut, fusil de chasse, fusil à pompe, lance- roquette, etc.), présentation d'une arme factice ; - les différents explosifs (solide, liquide, vrac) ; - les engins explosifs improvisés	1 heure	OUI

			(EEI), schéma de montage ; - les modes de déclenchement piégé, à retardement, contrôlé (ceinture explosif) ; Sécuriser les lieux en cas de découverte de matériel.		
		Savoir développer ses réflexes en matière de prévention et de sécurité face aux menaces terroristes	Savoir - cultiver son comportement - combattre les habitudes et les routines : être attentif, vigilant et dissuasif ; respecter les procédures ; - développer ses connaissances en matière de détection de la radicalisation violente et la prévention du terrorisme.	1 heure	OUI
		Détecter et prévenir : les bons réflexes face aux menaces terroristes	Savoir : - détecter et analyser des comportements suspects ; - reconnaître les comportements suspects (le profiling). - connaître les indicateurs physiques, la communication non verbale (les parties du corps se	1 heure	OUI

			révèlent). - restituer à sa hiérarchie le fruit de ses observations		
		Savoir entretenir sa culture de la sécurité	Savoir - utiliser le retour d'expériences. - participer à l'évolution des procédures de sécurité. - s'informer.	30 minutes	OUI
		Se protéger soi-même et protéger les personnes	Savoir comment agir en cas d'attaque et suivant le type d'attaque (armes, engins explosifs improvisés, etc.) : - actes réflexes ; - courir, se cacher, combattre en dernier recours, démonstrations, mesures de mise en sécurité immédiate, pratique. Savoir protéger et diriger les personnes vers une zone en sécurité.	2 heures 30 minutes dont 1 heure 30 minutes de mise en pratique	NON

		Alerter les forces de l'ordre et faciliter leur intervention	Savoir alerter ou faire alerter les forces de l'ordre et sa hiérarchie, suivant sa situation au cours de l'attaque : - témoin direct, présent lors de l'attaque (ou caché à proximité immédiate des terroristes) ; - témoin indirect, spectateur de l'attaque (en sécurité, à distance). Capacité à établir un compte rendu et une description de la situation de façon claire, concise et efficace. Comprendre comment faciliter l'intervention des unités de la gendarmerie ou de la police : - attitudes et comportements ; - à l'intérieur de la zone d'attaque ou à l'extérieur ; - connaître les missions du centre opérationnel de police (COP). Savoir se mettre à disposition des forces de l'ordre et appliquer leurs consignes : - être un citoyen sensibilisé. Savoir établir un périmètre de sécurité et assurer son efficacité : - dans l'urgence et post- attentat ; - contrôle des accès ;	2 heures dont 1 heure de mise en pratique	NON
--	--	--	--	---	-------------------

			- attitudes et comportements en rapport avec le danger élevé ; - prendre en considération le risque de sur- attentat.		
	Secourir	Identifier le risque de blessures en rapport avec le danger	Connaître : - les blessures par balles (notions : pneumothorax, hémorragies) ; - les blessures par explosions (notions : blast et projectiles).	30 minutes	OUI
		Notions de secourisme « tactique »	Savoir agir face à des blessés suite à des plaies par balles ou blessures suite à des explosions. Présentations visuelles : pansement compressif, combat gauze, tourniquet, démonstration, pratique pour une sensibilisation. Dégagement d'urgence d'une personne blessée pour : - la soustraire à un danger réel, vital, immédiat et non contrôlable ; - réaliser à l'abri les gestes d'urgence sur une personne blessée.	1 heure 30 minutes dont 1 heure de mise en pratique	NON

		Alerter les secours	Savoir effectuer un compte rendu rapide et efficace de la situation traumatique du blessé aux services de secours.	30 minutes	OUI
Module gestion des conflits	Gestion des risques et des situations conflictuelles	Etre capable d'analyser les comportements conflictuels. Etre capable de résoudre un conflit. Etre capable de gérer une situation conflictuelle	Connaître : - évaluation de la dangerosité du conflit ; - savoir gérer le conflit ; - savoir gérer les conséquences du conflit. Savoir faire : mise en situation pratique dans le cadre de la gestion des conflits lors des missions de l'agent de prévention et de sécurité.	9 heures dont 7 heures de mise en pratique	NON
	Gestion des risques de situations conflictuelles dégradées	Développer les capacités d'un agent en vue de faire face aux risques de situations menaçantes	Connaître : - les différents types de stress et leur mode de fonctionnement du stress ; - le mécanisme du stress ; - la notion de stress différé et sa gestion post- événement. Savoir :	7 heures dont 4 heures de pratique	NON

			- gérer les effets gênants du stress ; - utiliser les effets positifs du stress ; - maîtriser le stress in situ ; - appliquer les principes de récupération par la respiration ; - évacuer la tension ; - protéger, riposter et maîtriser de façon actuelle et proportionnée face à une agression ; - agir en état de nécessité.		
Module stratégique	Connaissance de l'outil informatique Transmission	Connaître les outils de transmission Savoir transmettre des consignes	Connaitre le fonctionnement élémentaire d'un ordinateur. Savoir : - utiliser un logiciel de traitement de texte et des principaux logiciels du métier, (main courante électronique, etc.). - rédiger une main courante ; - exploiter un logiciel de main courante électronique.	2 heures	OUI
		Appliquer les techniques d'information et de	Savoir : - travailler sa présentation et son	8 heures dont 4 heures de	NON

Module professionnel	Surveillance et gardiennage	communication Savoir transmettre les consignes et les informations	attitude : savoir-être professionnel et savoir-vivre ; - accueillir, informer, orienter ; - lecture de plan ; - adapter sa communication verbale et non verbale ; - maîtriser le fonctionnement des moyens de transmission ; - transmettre un compte rendu oral immédiat en cours d'action ; - transmettre les consignes ; - transmettre les informations ; - gérer un appel suspect : compte rendu d'appel et L'alerte aux forces de police ou de gendarmerie nationales.	mise en situation pratique	
		Préparer la mise en œuvre des missions de l'agent de prévention et de sécurité (APS)	Savoir : - préparer une intervention (mise en place des consignes, reconnaître les lieux, définir les codes, définir l'équipe) ; - définir les possibilités d'action sur place ; - accueillir et intervenir en coordination avec les forces de police et gendarmerie ; - appliquer des consignes	6 heures dont 2 heures de mise en situation pratique	NON

			particulières en cas d'intrusion ; - réserver des traces et des indices.		
		Savoir contrôler les accès	Connaître : - les systèmes de contrôle d'accès (carte, badge, code d'accès, biométrie...). Savoir ; - contrôler les accès d'un site ou d'un parc de stationnement ; - filtrer de l'accès des véhicules (véhicules légers, véhicules de transport...) ; - filtrage l'accès des personnes (employés, entreprises extérieures, visiteurs...) ; - contrôler des objets et des matériels.	9 heures dont 5 heures de mise en situation pratique	NON
		Connaître les éléments d'un poste de contrôle de sécurité	Connaître et maîtriser : - le matériel ; - les documents ; - la gestion de flux de personnel et des intervenants ; - la gestion des clés ;	9 heures dont 5 heures de mise en situation pratique	NON

			- l'utilisation des moyens de communication.		
		Rondes de surveillance et systèmes de contrôle des rondes	Savoir : - effectuer une ronde selon un itinéraire et une fréquence définis ; - adapter son comportement lors d'une ronde ; - comprendre la notion et les objectifs de la ronde aléatoire.	13 heures, dont 9 heures de mise en situation pratique	NON
		Application de l' article 73 du code de procédure pénale dans le cadre des missions de l'agent de prévention et de sécurité (APS)	Savoir : - respecter les conditions d'appréhension fixées à l' article 73 du code de procédure pénale ; - définir les missions de sécurité et de sûreté confiées aux agents de prévention et de sécurité dans le cadre des différentes filières de métiers repères : - filière surveillance (agent de sécurité, chef de poste, agent de sécurité cynophile, agent de sécurité mobile ; - agent de sécurité filtrage...) ;	7 heures	OUI

			- filière distribution ; - filière incendie ; - appréhender une personne en respectant l'application des textes réglementaires.		
	Événementiel	Maîtriser du cadre légal des grands rassemblements et de la problématique de leur sécurisation	Connaître : - la problématique de la sécurisation d'un rassemblement festif, sportif ou culturel (flux, confinement, panique, comportements dangereux) ; - le cadre légal des rassemblements ; - la sécurisation des spectacles et concerts ; - la gestion d'un évènement (analyser le risque, le lieu, les acteurs, le contexte, procédure d'évacuation en cas d'urgence : incendie, rixe, attentat) ; - les fondements des bases juridiques lors de prestations évènementielles.	5 heures	OUI

		Identifier les acteurs d'un événement	Savoir : - reconnaître tous les acteurs autres que le public (organiseurs, artistes, journalistes et opérateur de presse, service de secours, VIP) ; - se positionner en fonction du type de public.	1 heure	OUI
		Gérer les spécificités du contrôle d'accès et du filtrage lors de grands événements	Savoir identifier les différentes zones d'accès (zone publique, zone privative, zone restreinte) ; Connaître : - les moyens d'identification des différentes familles d'accès ; - les systèmes de billetterie (bracelet, billet, douchette) ; - la fraude et les litiges.	1 heure	OUI
		Effectuer une inspection visuelle des bagages et une palpation de sécurité	Connaître : - le cadre législatif des palpations de sécurité et de l'inspection des bagages lors de manifestations ou en cas de circonstances particulières ;	7 heures dont 4 heures de mise en situation pratique	NON

			- les modalités d'agrément des personnels du secteur privé ; - les sanctions en cas de non-respect du cadre légal ; - le domaine d'application des palpations de sécurité ; - les éléments générateurs de situations conflictuelles lors de l'exécution des missions. Savoir : - appliquer les consignes lors de son positionnement dans un point d'inspection filtrage ; - adopter un comportement adéquat lors de la découverte d'objet prohibé ; - maîtriser les techniques d'inspection visuelle et de palpation ; - prendre en compte les mineurs et les personnes en situation de handicap ; - effectuer une palpation de sécurité au sein d'un point d'inspection filtrage ; - effectuer l'inspection visuelle des bagages lors de l'accès à un local, un bâtiment ou une enceinte.		
--	--	--	--	--	--

	Télesurveillance et vidéoprotection	Systèmes de télesurveillance et de vidéosurveillance	Maîtriser : - le corpus juridique de la télesurveillance et de la vidéosurveillance ; - la chaîne de télésécurité ; - le schéma d'installation de la vidéosurveillance.	7 heures, dont 4 heures de mise en situation pratique	NON
--	--	---	--	--	------------

PEDAGOGIE

SUIVI- EVALUATION :

- Suivi de la formation : Emargement de feuilles de présence et remise d'une attestation individuelle de fin de formation

- Evaluation : Formation qualifiante validée par un examen final avec un jury :

1- QCM d'évaluation des connaissances acquises : Obtenir la note minimum de 12/20 au QCM (chaque unité de valeurs),

2- Epreuve pratique individuelle en fin de formation : Être APTE

- Recyclage (MAC APS): Tous les 5 ans avec une formation de secourisme en cours de validité

METHODE PEDAGOGIQUE :

Alternance d'apports théoriques et de mises en situations pratiques.

ENCADREMENT :

La formation est assurée par un formateur expert en matière sécurité privée

Moyens techniques et pédagogiques

Le centre de formation dispose un espace suffisant « espace de formation » pour accueillir le nombre de stagiaires inscrits, avec chaises et tables permettant la prise de notes.

Ecran de projection avec l'utilisation d'un vidéoprojecteur

Exercices de mise en application

Utilisation des moyens de communication

Accueil et contrôle d'accès

La prise en compte d'un poste de contrôle de sécurité

Le circuit de vérification Rédaction de comptes- rendus

Utilisation de l'outil informatique Exercices de mise en œuvre des moyens d'extinction sur trois classes de feux : feux secs, feux gras et feux de gaz

La manipulation de la centrale incendie : Processus d'acquittement d'une alarme restreinte Exercices de secours à personnes

Prix :

Nous contacter

Fiche RNCP :34649

ADEF Agrément 10 21 02 18 02 du 19/07/2022

CNAPS autorisation FOR-010-2029-09-06-20240741386